

# CAPa Jardinier Paysagiste



Le jardinier Paysagiste réalise des opérations d'aménagement et d'entretien de jardins privés ou d'espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes, ...).

Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

## PUBLIC CONCERNE :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés et Particuliers
- Personnes aimant la nature, un bon sens relationnel et une motivation pour l'aménagement et l'entretien.

## PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Niveau CAP.
- Expérience significative dans la filière des Espaces Verts.
- Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs.

## OBJECTIFS :

- Obtenir une qualification professionnelle (Le diplôme de CAPa Jardinier Paysagiste de niveau III par unités capitalisables)
- Se former à l'entretien et à la création d'aménagements paysagers.
- Se former à l'entretien du matériel et d'équipements.



## CONTENU DE LA FORMATION

- Matières Professionnelles modulaires et individualisées qui permettent d'alterner les différentes mises en situation professionnelle à travers les stages en entreprise et les cours de travaux pratiques en centre.
  - UCP 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
  - UCP 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
  - UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
  - UCARE : Aménagement et Entretien de l'Espace Littoral Seine-Maritime
- Matières Générales indispensables pour la poursuite d'étude et l'insertion dans le monde professionnel
  - UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
  - UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
  - UCG 3 : Interagir avec son environnement social

## METHODES MOBILISEES :

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Travaux pratiques et mises en situation dans un atelier équipé et un parc de 4,5 hectares
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes de stage.

## DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

- L'inscription aux tests de positionnement est possible dès mars 2020.
- La formation CAPa JP démarre en septembre, elle dure 34 semaines
  - 20 semaines en Centre
  - 14 semaines en Stage
- Cette formation prend fin début juin de l'année suivante.

## TARIF(S)

La formation est totalement prise en charge dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Normandie.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

## ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

Les capacités du référentiel de certification sont évaluées par les formateurs à travers des situations professionnelles et sociales qui sont ensuite proposées à validation auprès d'un jury donnant lieu à la délivrance d'un diplôme de CAPa Jardinier Paysagiste.



## PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- Insertion professionnelle en tant qu'Ouvrier Paysagiste
- Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers
- Brevet Professionnel Travaux Paysagers
- Spécialisation vers la Formation CS Elagage



## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

## RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Matthieu BOISSEL, directeur

Tél. : 02 35 20 05 08- Mél : [mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr](mailto:mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr)

